

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Le "Foyer du Peuple" de Marseille

INSTITUTION D'ÉDUCATION SOCIALE, FONDÉE EN 1899

Correspondance et Renseignements :

204, Rue Paradis. — MARSEILLE

L'Enseignement Public
et l'Éducation Sociale

EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

DISCOURS

Prononcé à l'Assemblée Générale de la Société Protectrice de l'Enfance

TENUE A L'HÔTEL DE VILLE, LE 25 JANVIER 1903

par **M. Jules HENRIET**

Administrateur de la Société Protectrice de l'Enfance

Président du "Foyer du Peuple"



MARSEILLE

IMPRIMERIE COMMERCIALE V^o L. SAUVION ET FILS

11, Rue de la Paix, 11

—
1903



UNIVERSITÉ POPULAIRE
Le "Foyer du Peuple" de Marseille

INSTITUTION D'ÉDUCATION SOCIALE, FONDÉE EN 1899

Correspondance et Renseignements :

204, Rue Paradis. — MARSEILLE

L'Enseignement Public
et l'Éducation Sociale

EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

DISCOURS

Prononcé à l'Assemblée Générale de la Société Protectrice de l'Enfance

TENUE A L'HÔTEL DE VILLE, LE 25 JANVIER 1903

par M. Jules HENRIET

Administrateur de la Société Protectrice de l'Enfance

Président du "Foyer du Peuple"



MARSEILLE

IMPRIMERIE COMMERCIALE V^o L. SAUVION ET FILS

11, Rue de la Paix, 11

—
1903



L'Enseignement Public et l'Éducation Sociale

EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

par M. Jules HENRIET

Président de l'Université Populaire : "Le Foyer du Peuple"

Vice-Président de l'Association Polymathique

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année dernière, mon dévoué collègue et ami, M. Jos. Casimir, vous présentait un résumé substantiel et documenté, sur le développement des institutions relatives à "*La Protection de l'Enfance à travers les âges*". Le brillant exposé qui vous a été soumis, sur les modifications éprouvées dans le cours des siècles, par toutes les fondations hospitalières ayant pour origine l'initiative publique ou la charité privée, a non seulement provoqué un intérêt soutenu auprès des auditeurs qui ont eu l'avantage de l'entendre, mais aussi, il a été l'objet de remarques fort élogieuses, provenant des personnes qui n'ont pu l'apprécier que d'après la lecture du bulletin annuel, qui groupe les documents divers de notre Société.

Après le vif intérêt suscité par le savant travail de notre sympathique collaborateur, je suis véritablement embarrassé pour venir parler, suivant la coutume, de *desiderata* ou de critiques sur les institutions d'Assistance publique en fonction ou à créer dans notre pays.

Cependant, pour ne pas rompre avec les usages adoptés dans les Assemblées générales de la Société Protectrice de l'Enfance, cette année, afin de justifier ma place auprès des personnes de talent et de dévouement qui ont pris la parole dans les réunions annuelles précédentes, j'ai élargi un peu le

cadre de nos observations habituelles. J'espère ainsi trouver quelques choses à dire, après les éloquentes et chaleureuses conférences qui ont déjà été entendues et applaudies par nos Sociétaires.

Comme pour compléter ce qui a été dit, l'année dernière, sur la *Protection de l'Enfance à travers les âges*, je vous présenterai aujourd'hui des indications comparatives sur l'*Enseignement public* et sur l'*Education sociale en France et à l'Etranger*. Puissiez-vous conclure avec moi, comme vous l'avez fait avec M. J. Casimir et avec toutes les personnes qui ont pris précédemment la parole dans cette salle privilégiée : qu'il y a beaucoup à réorganiser dans les mœurs morales et économiques de la France.

Si, comme vous le disait si éloquemment notre vénéré Président, dans sa magistrale allocution sur la dépopulation française, nous ne voulons pas périr écrasés par la prospérité débordante des nations qui nous environnent, il est urgent enfin de prendre d'énergiques décisions pratiques.

I

Enseignement public

L'Enseignement public en France, depuis quelques années, est l'objet de violentes discussions, dont l'exactitude des récriminations atteint et dépasse souvent, hélas ! l'amertume des polémiques. Aucun des degrés de notre enseignement national n'est épargné. Celui qui est le plus éprouvé est certainement l'enseignement primaire. Là, les critiques se justifient avec une désolante précision.

L'enseignement primaire, dans une nation, a une importance de premier ordre. C'est dans les établissements scolaires ruraux et urbains que le peuple se forme, se dresse, s'élève et s'instruit.

La première enfance se développe matériellement au milieu de la famille, ou bien elle grandit sous la tutelle des œuvres d'assistance, quand les parents sont malheureux, absents, incapables ou indignes. Mais nourrir l'enfance n'est pas tout. Si l'enfance reste ignorante, avec les années elle deviendra un fardeau pour ceux qui l'entourent, peut-être une tare indivi-

duelle, ou encore un objet de réprobation, si ce n'est de répugnance, pour ceux qui seront en rapport avec elle.

Quand envers la première enfance, la famille ou l'assistance ont accompli leur mission spéciale, l'école intervient. L'école quelle qu'elle soit et surtout l'école primaire, ce n'est pas seulement un organisme de l'Etat, c'est plus que cela : c'est un sanctuaire.

A l'école, l'âme de l'enfant perçoit des impressions d'autant plus durables et importantes pour l'avenir, que ces impressions sont les premières et souvent les seules. Car, soit par insouciance ou par suite des impérieuses préoccupations de la lutte pour l'existence, surtout dans les milieux populaires, les parents négligent trop souvent ou ne peuvent pas donner les soins personnels qu'ils devraient apporter à l'intelligence de leurs enfants.

Oui, l'école est un lieu sacré : c'est un lieu d'étude et de recueillement. Quelle que soit l'importance ou la violence de nos débats publics, l'écho de nos luttes n'en doit jamais franchir le seuil.

Dans le douloureux exposé présenté par notre dévoué Président, sur la persistante infériorité de la natalité en France, nous avons entendu comme le cri d'alarme que pousserait le pilote d'un navire en perdition.

A chaque moment, nos institutions d'Etat, comme nos mœurs domestiques, nous font percevoir les craquements sinistres d'un édifice offrant de l'inquiétude sur son équilibre et dont les crevasses béantes menacent l'ensemble d'un effondrement total sur lui-même.

Un jour, c'est l'Assistance publique qui, avec les millions dont elle dispose, ne sait donner à propos quelque menue monnaie pour soulager les existences délabrées qui viennent frapper à la porte de ses bureaux.

Un autre jour, c'est la Justice qui, dans sa hâte de frapper avec le glaive dont elle est armée, oublie l'équilibre qu'elle devrait toujours maintenir entre les plateaux de ses balances.

Présentement, tous les organismes de l'Etat semblent nous donner des impressions de défaillance. A cette torturante litanie de récriminations, pourtant déjà bien longue, s'ajoutent sans cesse d'autres douleurs, comme s'il était nécessaire

d'entretenir nos chagrins en éveil, dans la crainte qu'ils ne s'insensibilisent par la permanence de la souffrance.

Il y a quelques jours à peine, un nouveau cri de détresse vient de retentir soudain. Une déception encore inconnue est signalée : il s'agit, cette fois, du *Péril primaire*. Nos écoles du peuple sont, dit-on, menacées d'une décadence prochaine. Si nous n'y prenons garde, elles atteindront de leur influence morbide, tous ceux qu'avec de si grands efforts nous avons préservé de la mortalité infantile.

A l'heure actuelle, le recrutement des écoles normales primaires ne fonctionne plus ou se réalise mal. Il y a une vingtaine d'années, le nombre des candidats aux écoles normales dépassait cinq mille; aujourd'hui, il atteint à peine deux mille. Pour combler les vides, l'Administration de l'Instruction publique se résigne à prendre des candidats souvent improvisés. La plupart d'entre eux, ne parvenant pas à se hausser au niveau des exigences du programme, on se trouve dans la nécessité d'abaisser les examens au modeste savoir des postulants. La conséquence de cet état de choses, nous ne l'entrevoions que trop : c'est l'abaissement de l'instruction primaire en France.

La situation de nos écoles communales, qui maintenant, va s'ajouter à tant d'autres organismes administratifs depuis longtemps en désarroi, nous a été signalée par un des hommes les plus éminents : M. Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique.

Si l'on veut connaître la raison de cette décadence, que beaucoup d'entre nous ont prévue, il n'y a qu'à prêter un peu d'attention aux confidences des titulaires attachés à nos écoles : « A côté d'une situation pécuniairement insuffisante, disent-ils, les instituteurs et institutrices de nos établissements scolaires ne jouissent que d'une situation morale réellement inférieure : le sort d'un ouvrier manœuvre quelconque est souvent plus enviable.

« Par expérience, l'instituteur sait qu'il ne jouit, dans la carrière de l'enseignement, ni de l'indépendance, ni de la considération qui devraient être attachées à sa fonction. Il sait, parce qu'il en souffre, qu'il est exposé, à chaque instant, à devenir le jouet de tel ou tel personnage politique, souvent ignorant ou peu recommandable, dont en haut lieu

« on escompte l'influence. Il sait aussi qu'il est inutile de
« frapper à la porte de son administration, pour réclamer l'aide
« et l'appui moral sur lesquels il a le droit de compter. Sui-
« vant qu'il se trouvera en butte aux taquineries de tel ou tel
« personnage, il se verra éconduit, souvent avec blâme et
« réprimande.

En présence de si émouvantes plaintes, nous nous rendons compte que l'enseignement primaire en France sollicite de promptes et surtout habiles réformes. Mais, avant de les signaler, examinons sommairement ce qui se passe à l'Étranger.

Aux États-Unis d'Amérique, en Angleterre, en Allemagne et dans tous les pays de race ou d'influence germanique, l'enseignement primaire est plus largement doté qu'en France; en outre, les programmes d'études y sont sinon plus chargés, mais mieux coordonnés en vue de résultats professionnels immédiats. Les maîtres et maîtresses des établissements scolaires jouissent d'une haute considération. Le personnel enseignant est à l'abri des fluctuations de la politique militante; de plus, il possède des traitements qui le mettent à l'abri des soucis de la vie quotidienne.

Cette simple et rapide constatation, malgré sa rigoureuse concision, présente par elle-même les bases véritablement rationnelles, sur lesquelles il faudrait asseoir toutes les législations scolaires futures, si on ne veut pas qu'elles s'effondrent dans l'avenir.

Le développement intensif de l'initiative privée des peuples de race anglo-saxonne a rapidement transformé les écoles publiques. On a banni des programmes d'enseignement un grand nombre de matières surannées, qu'autrefois il fallait désapprendre à l'âge adulte si on voulait savoir quelque chose. Non seulement chez les Anglais, les Allemands, les Belges et les Suisses, mais aussi, depuis quelques années, chez les Italiens, l'enseignement public revêt des formes pratiques utilitaires, qui permettent aux élèves d'envisager avec confiance la lutte qu'ils auront à soutenir pour la conquête du pain quotidien.

Ces brèves constatations disent suffisamment elles-mêmes, que si nous devons apporter tous nos soins à la protection de l'enfance en bas âge, nous ne devons rien négliger pour l'extension intellectuelle et morale de la jeunesse. C'est dans les établissements scolaires du peuple que se façonne l'âme d'une

nation. Pour combattre le péril dont la France est menacée, que de courageux observateurs viennent de nous signaler avec la franchise de personnes qui se proposent d'y apporter remède, secondons de tous nos efforts les instituteurs et les institutrices dans la mission délicate et parfois décevante qu'ils ont acceptée. Appelons sur eux l'attention du grand public qui souvent les ignore. Par là, nous continuerons les travaux de la Société Protectrice de l'Enfance et nous ferons ainsi œuvre de Français et de bons citoyens.

II

Education sociale

L'éducation complète l'instruction. Education et enseignement sont deux choses absolument différentes, que dans les discussions toujours hâtives des assemblées délibérantes, on confond généralement, sans tenir aucun compte de la diversité de leurs principes. L'Education est l'adoucissement du caractère. C'est par l'éducation que nous apprenons à estimer nos adversaires et même nos ennemis. L'éducation est le plus puissant auxiliaire de la civilisation universelle.

Autrefois, l'éducation était purement domestique, elle se développait à la maison, au sein même de la famille. Mais, comme il n'y avait de famille que dans les classes privilégiées, noblesse ou bourgeoisie, il en résultait que l'éducation était complètement nulle dans les classes populaires. Il n'en pouvait être autrement, car, pour que l'éducation puisse exercer son action bienfaisante, il faut un domicile à peu près fixe et de l'aisance. Or, permanence de domicile et aisance sont, pour la grande masse de la population, une chose encore fort problématique.

Aujourd'hui, il n'y a plus de classes privilégiées, il n'y a même plus de classes dirigeantes. Depuis l'avènement des nouvelles couches, expression peu gracieuse mais exacte, l'éducation s'est transformée : de familiale et presque personnelle qu'elle était, elle est devenue générale, c'est-à-dire sociale. L'éducation a peut-être perdu un peu en hauteur et en élégance, mais avec la prépondérance des mœurs démocratiques, elle a considérablement gagné en surface.

On entend souvent répéter par des personnes qui prennent facilement des regrets pour des espérances, que l'éducation française disparaît. Si on veut dire par là que quelques habitudes vieillottes, tombées en désuétude, sont actuellement sinon complètement abandonnées, au moins sur le point de ne plus être en usage, on a quelque raison de signaler le changement. Il est évident que nos mœurs présentes sont souvent sans aucune analogie avec celles qu'avaient pu adopter les familles vivant dans l'opulence ou au moins, dans un très large bien-être.

L'éducation sociale est une des branches de la science sociologique : science toute nouvelle encore, ayant un domaine d'influence relativement vague, qu'il sera nécessaire de beaucoup restreindre, si on veut le rendre fécond. L'action de la sociologie a été fort exactement définie par M. Léon Bourgeois, voici ce qu'il en dit : « La sociologie a pour objet, l'étude de l'évolution morale et intellectuelle de l'espèce humaine. Elle a aussi pour but, la fondation sur une base scientifique, de la théorie de l'évolution future de l'humanité. »

« Le développement des sociétés, est soumis à ses lois naturelles précises. Ces lois sont rigoureusement analogues à celles qui régissent le monde physique. En dehors des études sociales, toute action humanitaire efficace est impossible. Il y a toujours sagesse et profit, pour les personnes chargées de l'enseignement, ou de la direction des affaires publiques, à venir s'éclairer aux lumières de la science sociale, à s'inspirer de ses découvertes, à se consoler de ses espérances et à se fortifier de ses résolutions. »

L'adaptation de l'éducation sociale à nos mœurs n'existe pour ainsi dire pas encore en France. De nombreux et loyaux essais ont cependant été tentés dans ces dernières années ; ils ont presque tous échoué, soit par l'ignorance des adeptes, soit par l'insouciance du public auquel ils s'adressaient, ou par la duplicité de quelques promoteurs de combinaisons équivoques, plus habiles que dévoués, qui par de vulgaires subtilités, recherchent un moyen occasionnel de se mettre en relief.

Depuis son groupement en corps de doctrine, l'éducation a néanmoins, réalisé des progrès sensibles. Mais là encore, hélas ! c'est dans les nationalités de race germanique qu'il est nécessaire d'aller chercher des exemples.

Les peuples du Nord, par l'extension qu'ils ont donnée aux différents modes d'association, soit philanthropique, soit scientifique, soit professionnelle, ont répandu dans tous les milieux, des notions très substantielles d'éducation économique qui ont radicalement transformé les moyens d'existence. Ils ont aussi, par l'importance des questions étudiées dans les Syndicats professionnels et par la pondération des conversations au sein des groupements sociaux, fait pénétrer l'hygiène privée dans tous les ménages des travailleurs. Les habitations sont devenues salubres et commodes et les familles se sont accrues dans des proportions qu'on n'a jamais constaté jusqu'à notre époque. Depuis bien longtemps déjà, des lois tutélaires protègent l'enfance contre les abus du travail prématuré. C'est en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique que nous devons sans cesse nous adresser, chaque fois que nos législateurs se proposent d'améliorer nos vieux usages manufacturiers ou commerciaux.

C'est dans les réunions organisées par les Associations syndicales que prennent naissance ces initiatives privées, dont les efforts, en matière de réformes et de progrès sociaux, ont atteint des résultats si surprenants pour nos caractères apeurés. C'est par l'initiative privée qu'ont été réalisés les grands travaux publics de l'Angleterre qui font l'admiration du monde entier par l'audace de leur conception et l'ampleur de leur objectif. Là, avec l'apport individuel de chacun, des rénovations complètes de quartiers urbains ont pu s'accomplir sans l'intervention toujours tracassière des administrations de l'Etat. Par l'initiative privée, on a pu voir s'élever, comme par enchantement, des établissements hospitaliers pour toutes les souffrances et des établissements scolaires pour tous les degrés d'études.

Mais, dira-t-on, pour faire partie d'Associations ayant la puissance de réaliser de pareils efforts, il est nécessaire d'y consacrer un nombre d'heures considérable chaque semaine ? Cela est vrai. Aussi, ayant reconnu l'obligation de s'occuper des affaires sociales avec le même soin qu'ils s'occupent de leurs affaires personnelles, les Anglais et les Américains du Nord ont rigoureusement limité le temps consacré aux bureaux, chantiers et usines. Ils ont pensé que huit heures par jour employées au travail de production ou d'échange, quand ces

heures ont une application faite avec discernement, sont suffisantes pour la prospérité des entreprises industrielles et commerciales.

La journée de huit heures s'est généralisée en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique; elle se popularise en Allemagne. Avec la journée de huit heures, la population a trouvé des loisirs assurés; elle a pu s'occuper ainsi des grandes questions d'intérêt public, questions qui, en France, ne rencontrent guère que de l'indifférence ou de l'incompétence. Avec des loisirs, la population a pu consacrer du temps à la lecture des ouvrages sérieux. On lit beaucoup, chez les peuples de race germanique; surtout on sait lire avec profit. La lecture utilitaire et sociale a banni du foyer et même de la voie publique, les productions innombrables qui sont la honte de notre époque et surtout de notre pays.

En France, si on avait le temps de lire, on apprendrait souvent des choses bien curieuses. Nous savons combien les questions de grands travaux agitent présentement les populations de la vallée du Rhône. Beaucoup d'entre-nous croient ces études relativement récentes. Cependant, la plupart d'entr'elles sont tellement vieilles, qu'on n'en connaît plus leur âge. Les Ports-francs, par exemple, sur lesquels le commerce marseillais compte peut-être un peu trop pour le relever de son marasme actuel, qui donc y songeait-il il y a cinq ou six ans?

Avant qu'on ne signale la surprenante extension du port de Hambourg et l'achèvement des constructions du port de Copenhague, les Ports-francs étaient des institutions économiques presque complètement ignorées de notre génération. Eh bien! si on possédait des loisirs pour les consacrer à la lecture, on trouverait, dans la *Revue des Deux-Mondes* de l'année 1847, des études très précises faites par M. le baron Baude, signalées récemment par M. Servel, vice-président du Syndicat des Exportateurs, qui nous indiquent l'urgence de créer des Ports-francs.

M. le baron Baude préconise aussi l'utilisation de l'étang de Berre, la création de canaux pour la navigation du Rhône; en même temps, il démontre l'inutilité des quarantaines.

Après un demi-siècle, nous en sommes au même point. Notre éducation sociale n'étant encore qu'embryonnaire, nous n'avons rien su décider pour l'exécution de projets que,

cependant, on déclarait urgents à la fin du règne de Louis-Philippe. Pendant ce laps de temps, sous la pression de volontés énergiques et persévérantes, nos voisins transformaient leur outillage économique et s'emparaient d'une influence internationale que nous pensions devoir indéfiniment conserver, par suite de l'usage universel de notre langue française dans le monde diplomatique.

Si on avait un peu plus de loisirs pour la lecture, on recueillerait parfois des indications surprenantes dans certains ouvrages historiques. Il y a quelque temps, j'ai trouvé, dans la bibliothèque si riche de notre collègue M. Ed. Barthelet, un document sur les finances de la municipalité marseillaise qui date de près de deux cents ans. Quoique fort ancien, ce document reste d'une haute actualité. Il démontre combien nous piétons dans un cercle restreint, sans pouvoir apporter de solutions à d'importants problèmes déjà posés par nos ancêtres.

Voici le document auquel je fais allusion :

« La mauvaise administration des affaires de la Ville de
« Marseille, jointe à l'inobservation des règlements faits par
« le feu roi Louis XIV, notre très honoré bisayeul, pour la
« conservation des revenus de cette ville, y a causé une si
« grande confusion, que nous avons jugé absolument néces-
« saire d'y apporter un prompt remède, de prendre les plus
« justes mesures, pour faire recouvrer les sommes qui lui sont
« dues et rétablir un bon ordre dans l'administration, afin
« qu'elle puisse payer les arrérages qu'elle doit à ses créan-
« ciers, dont elle est en arrière de trois années. »

Ce document atténuera peut-être un peu la responsabilité des innombrables municipalités marseillaises qui se sont succédées depuis Louis XV ; il consolera certainement aussi la municipalité actuelle des angoisses financières présentes. Sous Louis XV, les arriérés dans les paiements de la Ville de Marseille étaient en retard de trois ans ; aujourd'hui, il y a un petit progrès sur l'ancien désarroi administratif : le bureau des finances de Marseille n'est plus en retard que de deux annuités en faveur de la Société Protectrice de l'Enfance.

Des projets en vue d'une meilleure organisation du travail sont à l'étude au sein des Assemblées délibérantes du pays ; ils ont même récemment été l'objet d'un commencement d'exé-

cution dans quelques ateliers de l'Etat. La ville de Marseille aussi, sur l'initiative des Associations d'éducation sociale, de l'Université populaire "Le Foyer du Peuple" et des principales maisons de banque, a commencé la réforme de certains usages abusifs, en ce qui concerne les employés du commerce et de l'industrie. Quand les populations laborieuses pourront jouir de la vie intellectuelle dont elles sont privées, soyons persuadés que l'éducation familiale et l'éducation sociale y gagneront. Apportons toutes nos sympathies au développement de l'enseignement public et à l'extension de l'éducation sous toutes les formes : le progrès de la civilisation est à ce prix et la sécurité économique de la France l'exige.

MES CHERS COLLÈGUES ET CHERS AUDITEURS,

Si les sentiments qui viennent de vous être exprimés sont empreints sinon d'un peu de découragement, au moins d'une certaine tristesse, c'est qu'à la Société Protectrice de l'Enfance, nous vivons au milieu des plus intensives douleurs humaines. Vous ne l'ignorez pas, nous nous trouvons constamment en présence de la misère et souvent du dénuement le plus profond. Nous avons à secourir des enfants qui pleurent et, vous le savez, on vous l'a dit éloquemment ici-même : « Des enfants qui pleurent sont des enfants qui souffrent. » La pénurie de nos ressources restreint notre assistance. Bien souvent nous sommes réduits pour tout secours à joindre nos larmes à celles des mères qui viennent frapper à notre porte. S'il est un lieu où l'on peut inscrire le *lacryma rerum* du poète latin, c'est au frontispice de la Société Protectrice de l'Enfance. Chez nous, tout y verse des larmes, même les choses inanimées.

Que de fois, nous quittons notre asile le cœur ulcéré, sentant que nous n'avons pu apporter qu'un palliatif insuffisant à des sollicitations exprimées du regard inquiet d'enfants déjà affaiblis par les privations.

Oh ! comme nous voudrions être riches ! Comme nous voudrions que tous ceux qui entrent dans notre maison en y exprimant leur détresse, puissent avoir la certitude de recevoir le secours que leur misère implore et justifie !

Nous faisons appel à vous, chers Collaborateurs et chers Adhérents, non pas seulement pour que vous nous aidiez de vos deniers personnels, mais surtout pour que vous nous

secondiez dans le recrutement de nouveaux membres. Pensez aux Associations puissantes qui fleurissent dans les pays d'outre-Rhin, d'outre-Manche et d'outre-Océan. Là, une vie humaine y est toujours considérée comme un des éléments les plus précieux de la richesse nationale.

Parmi les enfants que nous secourons en votre nom, il y en a peut-être qui seront la gloire de la Patrie et l'orgueil de l'humanité, qui, par leurs travaux ou leurs méditations, rendront à la collectivité sociale le centuple du secours que nous leur avons apporté.

En terminant, je prie notre cher Président, M. Jacques Marx, ainsi que tous nos zélés Collaborateurs et Collègues, d'agrèer les sentiments que j'ai exprimés en faveur de l'Enseignement public et de l'Education sociale dans notre pays, comme un hommage à leur dévouement, pour une œuvre aussi démocratique et morale, qu'elle est généreuse et humanitaire.





